



Lors du Comité Technique du 14 novembre 2017, La **CFDT** a voté **POUR** la proposition envisagée de regroupement 2018.

### **Organisation été 2018**

Accueil en regroupement du 14 juillet au 3 aout  
 Fermeture des établissements 6 au 17 aout  
 Accueil modulé du 20 au 31 aout

Accueil modulé = nouveau terme de la DFPE : cela veut dire que chaque établissement sera ouvert et devra organiser sa réouverture.

### **Organisation hiver 2018/2019**

Fermeture des établissements du 24 au 28 décembre  
 Accueil modulé du 31 décembre au 4 janvier 2019

### **Les arguments de la CFDT**

- ✓ Moins de stress pour la pose des congés
  - ✓ Moins de tension dans les équipes
  - ✓ Moins de structures ouvertes
  - ✓ Moins de distance à parcourir car moins d'établissements ouverts
  - ✓ Moins de manutention car moins d'établissements ouverts
  - ✓ Moins de travail préparation (réunions, dossiers, organisation...)
- 
- ✓ Plus de respect du protocole de la pose des congés
  - ✓ Plus de prise en compte de situation personnelle
  - ✓ Plus de satisfaction de demande de congés car 1 établissement ouvert par CASPE selon la base du volontariat
  - ✓ Plus de qualité de vie au travail car moins d'établissements ouverts
  - ✓ Plus de conciliation de la vie privée/ vie professionnelle
  - ✓ Plus de temps de respiration collective pour se retrouver au sein d'une équipe
  - ✓ Cette proposition facilite également la pose des congés des agents



**C'est pour ces raisons que la CFDT a voté POUR**



**ADHERER A LA CFDT,  
 C'EST REJOINDRE L'EFFICACITE**